

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2005
20H30

Absents excusés A. CAHOUR _ C. DANGREAU – C. GROS – A. RICHARD

Secrétaire de séance : A. BARNOUIN

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2005**
- Acquisition Maison DEFLAUX : Le Maire est autorisé à signer le compromis de vente : bâtiment (235 000 €) – terrain (100 000 €). Des dossiers de subventions seront déposés auprès du Conseil Régional et du Conseil Général PACA ; subventions attendues autour de 60 % du coût d'acquisition. Adopté à l'unanimité
- Plan d'Occupation des Sols : le bureau d'étude HITIER est mandaté pour étudier diverses adaptations au règlement du P.O.S. Adopté à l'unanimité.
- Personnel : modifications diverses suite à la parution du décret modifiant les diverses échelles de la catégorie C et la dénomination de certains postes ; diminution du temps de travail annuel de 96 heures d'un agent à sa demande ; création d'un poste d'adjoint administratif à temps incomplet. Adoptés à l'unanimité.
- Budgets : diverses décisions modificatives au budget primitif sont présentées (virements de crédits). Adoptées à l'unanimité.
- Vote d'une subvention exceptionnelle de 400 euros au profit de l'AFM dans le cadre du Téléthon 2005.
- Suite au recensement complémentaire de la population, le chiffre officiel sera de 1 900 habitants à compter du 1^{er} janvier 2006.

La Maire lève la séance à 23 heures